

Jean-Baptiste André Godin à Édouard Champury, 8 janvier 1878

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (19)

Collation4 p. (85r, 86r, 87v, 88r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Édouard Champury, 8 janvier 1878, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/49508>

Copier

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[8 janvier 1878](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Champury, Édouard \(1850-1890\)](#)
Lieu de destination 38, quai de Béthune, Paris
Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Sur la fondation du journal *Le Devoir*. Godin explique comment il entend commencer la publication du journal du Familistère : une feuille hebdomadaire « pour tâter le terrain », entre la revue et le journal ; trouver des lecteurs en donnant de la variété et en se mettant à la portée de leur intelligence ; se placer sur le terrain de l'expérience des choses de la vie sociale. Il envisage que le journal comprenne : un bulletin politique ; un exposé des réformes à introduire dans la législation ; une rubrique des faits relatifs à la liberté de conscience et au mouvement des opinions religieuses ; une rubrique consacrée à l'association du capital et du travail, à l'organisation du Familistère et à l'organisation du travail en Europe et en Amérique ; une chronique locale et départementale des faits d'intérêt public ; les nouvelles scientifiques et industrielles ; un bulletin des affaires de l'Association du Familistère ; les annonces [publicitaires]. Godin imagine que Champury soit le rédacteur en chef et le gérant du journal, mais avec un comité de direction pour éviter que le journal représente une personnalité plutôt que des idées et des principes. « Chaque numéro doit, en toute circonstance, comprendre le bulletin politique, la chronique et les nouvelles intéressantes dans le mouvement des idées » et Champury devrait en assumer la rédaction. Les articles de fond, ajoute Godin, seraient rédigés par Champury ou un collaborateur du journal. Champury n'a jamais été journaliste, aussi Godin lui demande s'il peut s'astreindre à un travail régulier.

Mots-clés

[Actualité](#), [Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Emploi](#), [Familistère](#), [Idées politiques](#), [Réformes](#)

Personnes citées

- [Champury, Édouard \(1850-1890\)](#)
- [Société du Familistère de Guise - Association coopérative du capital et du travail](#)

Événements cités [Fondation du journal Le Devoir \(1877-1878, Guise\)](#)

Lieux cités

- [États-Unis](#)
- [Europe](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024